

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA)

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R 812-12 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole du 22 juin 2017.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA), en raison de leur compétence scientifique ou professionnelle :

- M. Jacques-Eric BERGEZ, directeur de recherche Inra, directeur de l'unité Inra / INP Toulouse « Agroécologie – Innovations - Territoires » - AGIR, Toulouse ;
- Mme Karine DUVIGNAU, professeur des écoles, directrice de la structure fédérative de recherche de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Toulouse Midi-Pyrénées, Toulouse ;
- M. Michel FAYOL, professeur des universités, président du comité national d'expertise pour l'innovation pédagogique, unité 6024 Université Clermont Auvergne / CNRS « Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive » - LAPSCO, Clermont-Ferrand ;
- Mme Marie-Christine JAILLET, vice-présidente de la commission recherche de l'université Jean-Jaurès (Toulouse 2), directrice de recherche CNRS, unité 5193 Université Toulouse 2 / CNRS / EHESS / ENSFEA « Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires » - LISST, Toulouse ;
- Mme Nathalie JAS, chargée de recherche Inra, unité 7170 CNRS / Inra / Université Paris-Dauphine « Institut de recherche Interdisciplinaire en Sociologie, Économie et Science Politique » - IRISSO, ;
- Mme Laurence MAURINES, professeur des universités, unité Université Paris-Sud (Paris 11) « Didactique des Sciences d'Orsay » - DidaScO, Orsay ;
- Mme Valérie MUNIER, directrice-adjointe de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Montpellier en charge de la recherche, unité Université de

Montpellier / Université Paul-Valéry (Montpellier 3) « Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Éducation et Formation » - LIRDEF, Montpellier ;

- M. Paul OLRÉ, professeur de l'enseignement supérieur agricole, unité AgroSup Dijon « Développement professionnel et formation » - DPF, Dijon ;
- M. Luc TROUCHE, professeur des universités, Institut Français de l'Éducation-École Normale Supérieure de Lyon (IFé-ENS Lyon), Lyon ;
- M. Jérôme VICENTE, professeur des universités, directeur de l'unité Université Toulouse 1 - Capitole / IEP Toulouse / Université Jean-Jaurès (Toulouse 2) / ENSFEA « Laboratoire d'étude et de recherche sur l'Économie, les Politiques et les Systèmes Sociaux » - LEREPS, Toulouse.

Article 2

Le Directeur de l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **3 SEP. 2017**

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche,



Philippe VINÇON